



**HAL**  
open science

# La dynamique des rôles de la famille dans un contexte de brassage culturel

Laingo Rapanoel

► **To cite this version:**

Laingo Rapanoel. La dynamique des rôles de la famille dans un contexte de brassage culturel. Travaux & documents, 2013, Interculturalité et dynamique identitaires dans les îles de l’océan Indien, 43, pp.151–163. hal-02186040

**HAL Id: hal-02186040**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02186040>**

Submitted on 30 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La dynamique des rôles de la famille dans un contexte de brassage culturel

---

LAINGO RAPANOEL

DOCTORANTE, UNIVERSITÉ D'ANTANANARIVO

Actuellement, les familles malgaches, plongées dans une crise interminable depuis l'année 2009, connaissent une véritable mobilité sociale descendante notamment avec l'accroissement exponentiel du taux de chômage dans la capitale, engendrant ainsi une pauvreté conséquente touchant tant les familles rurales que les familles urbaines, mais qui affecte également les structures de la famille. Faute de travail satisfaisant, la majorité de la population se tourne vers le secteur informel qui atteint aujourd'hui les 57,5%<sup>1</sup> des formes de travail, impliquant adultes et enfants. Les parents ne peuvent remplir leur rôle, selon la conception de Goody (E.)<sup>2</sup>, que partiellement ; ils conçoivent juste, puis mettent au monde, et donnent une identité à la naissance. Nourrir, élever et garantir l'accès de l'enfant au statut d'adulte (accès aux biens, à un métier, au mariage) semblent être compromis puisque ce phénomène est accentué par les transformations morphologiques de la famille. En effet, le revenu salarial annuel moyen dans l'emploi est aujourd'hui de 1 388 000 AR contre 674 000 AR pour les agriculteurs et en moyenne 2 410 000 AR pour les salariés de l'Etat, alors que le niveau de consommation annuelle par tête n'a aucunement changé puisqu'il est estimé à 404 000 AR dont l'alimentation représente plus de 65%<sup>3</sup> : « *la population croit selon une progression géométrique tandis que les moyens de subsistance augmentent selon une progression arithmétique* »<sup>4</sup>. Le décalage ainsi mentionné favorise alors la vulnérabilité du tissu familial qui s'effrite de plus en plus et en 2010, le taux de divorce a augmenté de 20%<sup>5</sup>. À présent, 42% des ménages à Tananarive sont gérés exclusivement par des femmes et vivent en dessous du seuil de pauvreté<sup>6</sup>.

Affectée par cette insuffisance chronique dans le milieu familial, la plupart des enfants malgaches, estimée à 33%<sup>7</sup>, encouragée par les parents et passée sous

---

<sup>1</sup> INSTAT EPM Tananarive, 2010.

<sup>2</sup> E. Goody, *Parenthood and Social Reproduction: Fostering and Occupational Roles in West Africa*, Cambridge, 1982 ; *Adoption de fosterage*, Paris, de Boccard, 1999.

<sup>3</sup> INSTAT Enquête périodique auprès des ménages, 2010.

<sup>4</sup> « Politique de développement et croissance démographique rapide en Afrique », PUF, 1991.

<sup>5</sup> Journal télévisé de la TV Plus du 7 janvier 2011.

<sup>6</sup> INSTAT Enquête périodique auprès des ménages, 2010.

<sup>7</sup> Programme International pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) 2011.

silence par la société, s'orientent davantage vers le milieu du travail. En 2012, l'association des Enfants Jeunes Travailleurs à Madagascar a recensé 2,5 millions d'enfants sur le marché du travail<sup>8</sup>. Il est alors intéressant d'observer cette forme illicite de travail à Tananarive puisque c'est surtout au niveau d'un tel foyer de rencontres culturelles que le secteur informel a connu le plus d'ampleur et que c'est surtout dans cette grande ville que les demandes de main d'œuvre bon marché, sans qualification et jeune sont les plus nombreuses malgré le caractère dangereux et illégal<sup>9</sup> de cette forme d'emploi. La domesticité, le travail des pierres dans les carrières et la prostitution constituent les principaux axes d'étude relatifs aux formes de travaux qui nous ont semblé intéressants.

Comment s'explique alors le paradoxe entre la société qui se veut être pédo-centrée (encouragée par diverses campagnes et actions) et l'exploitation mercantiliste de la progéniture ? Dans quelle mesure l'influence du capitalisme agitée sur la culture familiale traditionnelle malgache ? Comment les enfants sont-ils passés d'entretenus à « entreteneurs » dans le foyer ? Et enfin comment cette nouvelle valeur s'installe-t-elle aujourd'hui ?

De nos jours, force est de constater la prédominance de la logique capitaliste sur la culture familiale traditionnelle malgache. Si auparavant, les enfants ont représenté la richesse, désormais ils constituent le moyen de s'en procurer en les envoyant travailler le plus souvent dans le secteur informel et en exerçant parfois des travaux immoraux excédant leur force et qui ne présentent aucune sécurité pour leur personne, des travaux forcés sans l'autorisation d'un inspecteur spécialisé. Des travaux qui sont, pour la plupart, effectués pour le compte de la famille notamment les parents. Ces jeunes ont alors un avenir hypothéqué avec l'inévitable décrochage scolaire qui les place irrévocablement dans le cercle vicieux de la pauvreté, réduisant ainsi toute possibilité d'améliorer leur existence pour rester dans une situation de précarité et d'ignorance.

Cette présente étude permet de réfléchir sur le changement du système de valeurs de la famille malgache face à la mondialisation, et ce, à travers la logique capitaliste de la modernité, s'articulant autour de l'usage de la raison au profit des produits culturels occidentaux. Le « *valim-babena* »<sup>10</sup> semble être trop précoce, de plus en plus chèrement payé allant jusqu'à l'exploitation des enfants par les parents

---

<sup>8</sup> « La protection de l'enfant » Symposium à Tananarive, du 26 au 27 septembre 2012.

<sup>9</sup> Convention n°138 de l'OIT sur l'âge minimum énonçant le principe de l'abolition effective du travail des enfants/Convention n°183 les pires formes de travail des enfants, 1999/ Décret 2007-563 du 3 juillet 2007.

<sup>10</sup> *Valim-babena* : littéralement traduit comme la réponse de l'endossement ou la prise en charge des parents par les enfants à partir de l'âge adulte de ces derniers en compensation à la prise en charge lorsqu'ils étaient jeunes.

qui prétextent souvent la pauvreté ou le chômage. Cette situation affecte non seulement la famille mais également l'économie nationale.

Afin de pouvoir expliquer le phénomène, la référence aux influences de leur entourage sur les acteurs, ainsi que leurs réactions face aux *contraintes, opportunités ou sollicitations*<sup>11</sup> auxquels ils sont confrontés a été nécessaire. Pour saisir la dynamique d'interaction au sein d'une famille, il est alors intéressant de considérer les liens, particulièrement entre chaque individu et son entourage ainsi que les répercussions des décisions de chacun sur son environnement, c'est-à-dire sur les autres acteurs sociaux avec lesquels il est appelé à vivre.

## LA SITUATION DE TRAVAIL DES ENFANTS À TANANARIVE

Trois formes de travail ont été réalisées pour déterminer l'évolution de la valeur familiale malgache relative aux enfants et à la richesse. En premier, la situation d'emploi des 50 enfants domestiques sera alors abordée, poursuivie par la situation de travail de 32 enfants dans les carrières d'Andranomena et enfin nous terminerons avec le récit de vie de 3 jeunes prostituées dont 2 vivent à Isotry et la troisième à Faravohitra et pratique ses activités à Behoririka.

### La domesticité des enfants à Tananarive

La pauvreté affecte principalement les ruraux, mais la domesticité des enfants y est tout aussi importante que la domesticité dans les zones urbaines. Par ailleurs, 4 raisons principales ont été relatées lorsqu'il s'agit de cause de l'entrée de l'enfant dans le milieu du travail, notamment le désir d'indépendance, l'insuffisance des revenus du ménage d'origine, la possibilité de manger convenablement et enfin l'apprentissage d'un métier. Il faut reconnaître que ces raisons dépendent le plus souvent de la situation de vie des enfants auprès de leur milieu d'origine.

**Tableau 1** : Lieux d'origine de l'enfant

Origine	Effectif	Fréquence
Urbaine	22	44%
Rurale	28	56%
TOTAL	50	100%

Source : enquête personnelle 2012

Il faut souligner que sur une population de 50 enfants domestiques, il existe un écart de 12% distinguant les originaires du milieu rural et ceux du milieu

<sup>11</sup> A. Coulon, *L'école de Chicago*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1992.

urbain ; comme le tableau l'indique, 28 enfants sur 50 sont de provenance rurale contre 22 issus des zones urbaines.

Par ailleurs, il faut remarquer que les structures familiales d'origine des enfants participent pour beaucoup dans l'entrée à l'emploi des enfants. Pour les jeunes entre 5 et 10 ans, 14,3% sont issus de familles monoparentales, pour les 10 à 15 ans, 83,3% vivent avec les deux parents et enfin, 60% des travailleurs de 15-18 ans habitent en dehors du foyer des parents.

**Tableau 2** : Relation entre caractéristique des familles et entrée de l'enfant dans le milieu du travail

Causes \ Famille	Indépendance	Revenu insuffisant	Bien manger	Apprendre un emploi	TOTAL
Monoparentale	33,3%	61,9%	47,6%	23,8%	100%
Parents unis	16,7%	75%	33,3%	54,2%	100%
Vivent avec aucun parent	60%	60%	40%	20%	100%
TOTAL	28%	68%	40%	38%	100%

*Source : Enquête personnelle 2012*

Parfois le nombre total d'individus dépasse les 100% en raison des réponses multiples des enquêtés. Ce tableau relate que la principale cause de l'entrée au travail est l'insuffisance du revenu au sein de la famille, retrouvée tout particulièrement chez les couples unis recensés à 75%, suivie des familles monoparentales avec 61,9%, et enfin 60%, des enfants ne vivant pas auprès de leurs familles. Le second prétexte évoqué est de vouloir mieux manger par rapport à ce qu'ils consomment auprès de leur foyer d'origine, cela inclut 47% des enfants qui viennent de familles monoparentales, 33,3% de familles unies et 40% de ceux qui vivent seuls. La troisième raison concerne 23,8% des enfants provenant de familles monoparentales, 54,2%, c'est-à-dire la majorité, sont issus de familles unies et 20% qui ne sont pas avec leurs parents. Ceux-ci ont souhaité apprendre un emploi. Enfin, 33,3% des enfants viennent de familles monoparentales, 16,7% de familles unies et 60% loin de leurs parents, travaillent pour avoir leur autonomie.

Il faut reconnaître que le travail des enfants est souvent lié au facteur de scolarisation, selon la logique que les enfants victimes du décrochage précoce sont les plus enclins à se rendre plus tôt sur le marché du travail comme le montre le tableau qui suit.

**Tableau 3** : Lien entre l'âge du premier emploi et la scolarisation de l'enfant

Age \ Scolarité	OUI	NON	TOTAL
[ 5 à 10 ans [	25%	75%	100%
[ 10 à 15 ans [	6,3%	93,8%	100%
[ 15 à 18 ans [	0%	100%	100%
TOTAL	6%	94%	100%

Source : Enquête personnelle 2012

Les jeunes travailleurs commencent à exercer un emploi entre 5 et 10 ans et seuls 25% d'entre eux fréquentent encore l'école contre 75% qui ont décroché. Pour les 10-15 ans, 6,3% seulement vont encore à l'école, et pour les 15-18 ans, la totalité a abandonné l'étude. Ce tableau permet de déduire que devenir un petit domestique réduit considérablement les chances de poursuivre la scolarité.

Outre cette déscolarisation, l'aspect informel de ce travail encourage les employeurs à profiter au maximum de leurs jeunes domestiques. D'après les données ci-dessus, il peut être constaté que les conditions de travail de ces enfants sont souvent déplorables, notamment par rapport à la prise en charge des employeurs en cas de maladie.

**Tableau 4** : Prise en charge par les employeurs en cas de maladie

Prise en charge	Effectif	Fréquence
Oui	22	46%
Non	26	50%
Renvoi	2	4%
TOTAL	50	100%

Source : Enquête personnelle 2012

Selon les données dans le tableau 4, il faut constater que 28 travailleurs ne bénéficient d'aucune prise en charge en cas de maladie. En effet, 26 individus sont livrés à eux-mêmes et pour 2 d'entre eux, la maladie a été le motif de leur renvoi.

A la déscolarisation et à la non prise en charge en cas de maladie s'ajoutent les horaires de travail excessifs des jeunes.

**Tableau 5** : Les horaires de travail des enfants

Réveil \ Coucher	Entre 20h et 21h	Entre 21h et 23h	Après 23h	TOTAL
Avant 5h00	7,7%	69,2%	23,1%	100%
Entre 5h00 et 6h00	9,7%	87,1%	3,2%	100%
Après 6h00	50%	33,3%	16,7%	100%
TOTAL	14%	76%	10%	100%

Source : Enquête personnelle 2012

23,1% des enfants ne se reposent que moins de 5 heures la nuit, en ne dormant qu'au-delà de 23h00 et en se levant avant 5h00 du matin. 87,1% se couchent entre 21h00 et 23h00 et se réveillent entre 5h00 et 6h00 contre 50% qui dorment plus de 9 heures.

Si 81,7% des enfants dorment approximativement pendant 8 heures, moins de la moitié d'entre eux mangent moins de 3 fois par jour, ce qui est relaté dans le tableau qui suit.

**Tableau 6** : Nombre de repas journalier

Nombre de repas journalier	Effectif	Pourcentage
1 fois	3	6%
2 fois	13	26%
3 fois	31	62%
Plus de 3 fois	3	6%
TOTAL	50	100%

Source : Enquête personnelle 2012

6%, soit 3 enfants ne mangent qu'une seule fois en une journée. 26% composés de 13 individus ne prennent que 2 repas, et enfin 68% mangent 3 fois, voire plus, journalièrement.

Malgré les rudes conditions de travail des enfants, il faut également remarquer que les rémunérations des jeunes ne correspondent pas toujours aux travaux effectués, une situation dénoncée par le tableau suivant.

**Tableau 7** : Les activités et les rémunérations des enfants

Salaires \ Activités	Moins de 20 000 AR	Entre 20 000 AR et 40 000 AR	Entre 40 000 AR et 60 000 AR	Plus de 60 000 AR	TOTAL
Activités ménagères	2,5%	70%	25%	2,5%	100%
Lessive	12,5%	66,7%	20,8%	0%	100%
Garde d'enfant	0%	42,9%	57,1%	0%	100%
Gardiennage	0%	42,9%	57,1%	0%	100%
TOTAL	8%	62%	28%	2%	100%

Source : Enquête personnelle 2012

8% de ceux qui gagnent moins de 20 000 Ariary ne font ni gardiennage ni baby-sitting. Par contre entre 20 000 Ariary et 60 000 Ariary, 90% des enfants effectuent tous les travaux à la maison, c'est-à-dire les activités ménagères, la lessive, la garde d'enfant et le gardiennage. Cependant il faut noter que seuls 2% de ces jeunes gagnent plus de 60 000 Ariary et ne font que des activités ménagères.

Force est de souligner que toutes les formes de travail des enfants sont sévèrement sanctionnées par le décret 2007-563 du 3 juillet 2007, pourtant outre cette domesticité, le travail des enfants dans les carrières de pierres est aujourd'hui tout aussi important.

### Les enfants dans les carrières d'Andranomena

Tout aussi contraignant que la domesticité, le travail dans les carrières de pierres expose également les enfants à un risque important puisqu'il n'y a aucune garantie de sécurité dans ces lieux, d'autant plus que ce travail dépasse souvent les capacités physiques des jeunes enfants. Précisons que cette forme de travail figure parmi les travaux les plus dangereux ou insalubres<sup>12</sup>, pourtant 32 enfants enquêtés l'exercent. Ce sont surtout les plus jeunes qui le font vu que 21,9% des enfants sont âgés de 11 ans et plus de la moitié, soit 59,4%, sont de sexe féminin.

En fait, il y a davantage de filles qui travaillent dans cette carrière puisque sur les 32 jeunes enquêtés, 19, soit 59,4%, sont de sexe féminin contre 13 garçons qui représentent moins de la moitié avec 40,6%.

D'après les enquêtes menées à Andranomena, la majorité des enfants de la carrière a fréquenté l'école jusqu'à l'âge de 6 ans avant de s'adonner à un emploi. Il

<sup>12</sup> Décret 2007-563 du 3 juillet 2007.



faut également relever que le travail dans la carrière les a écartés de la scolarité comme le montre le tableau ci-après.

**Tableau 8** : Niveau d'étude des enfants

Classe d'arrêt	Effectif	Fréquence
Sans réponse	13	40,60%
12 <sup>e</sup>	10	31,30%
11 <sup>e</sup>	4	12,50%
10 <sup>e</sup>	1	3,10%
9 <sup>e</sup>	1	3,10%
8 <sup>e</sup>	2	6,30%
7 <sup>e</sup>	1	3,10%
TOTAL	32	100%

*Source : Enquête personnelle 2012*

Selon ce tableau, 40,6% des enfants n'ont pas donné de réponse quant à leur scolarité. Les 19 autres ont été à l'école à un moment donné de leur existence même si 10 sur 32 ont décroché en classe de 12<sup>e</sup><sup>13</sup>, 4 enfants soit 12,5% sont restés jusqu'à la classe de 11<sup>e</sup>, et un seul a pu étudier jusqu'en 7<sup>e</sup>.

8 enfants sur 32 ont commencé à travailler à l'âge de 7 ans, pour la plupart cette situation est due à la pauvreté des parents. Les enfants sont alors, eux aussi, obligés d'aider les parents à ramener de l'argent dans la famille. D'ailleurs, les salaires des 30 enfants sont entièrement versés aux parents afin de subvenir aux besoins quotidiens de la famille et plus de la moitié, soit 22 enfants dont 14 filles et 8 garçons, travaillent 8 heures, voire plus, sous le soleil et sous la pluie, quotidiennement.

**Tableau 9** : Heures de travail des enfants

Nombre d'heures	Effectif	Fréquences
Moins de 8 heures	10	31,3%
8 heures	14	43,8%
Plus de 8 heures	8	25%
TOTAL	32	100%

*Source : Enquête personnelle 2012*

<sup>13</sup> 12<sup>e</sup> : Grande section de la maternelle.

Les horaires de travail dans la carrière d'Andranomena tournent autour de 8 heures. Il est moins fréquent que les enfants travaillent davantage : 75,1% de ceux qui y travaillent n'excèdent pas les 8 heures contre 25% qui en font davantage.

Malgré ces horaires excessifs, le salaire journalier des enfants reste dérisoire comme l'indique le tableau suivant.

**Tableau 10** : Salaire des enfants en une journée

Salaire	Effectif	Fréquences
Moins de 1 000 AR	12	37,5%
Moins de 2 000 AR	14	43,8%
Plus de 2 000 AR	6	18,8%
TOTAL	32	100%

*Source : Enquête personnelle 2012*

Ce tableau permet de déduire que la majorité, c'est-à-dire 81,3% des enfants, gagne en moyenne moins de 2 000 Ariary, et 18,8% en reçoit plus. 12 enfants dont 8 filles et 4 garçons gagnent moins de 1 000 Ariary, 8 filles et 6 garçons perçoivent moins de 2 000 Ariary et seulement 3 filles et 3 garçons reçoivent plus de 2 000 Ariary en une journée.

Ici, ce sont les parents qui encouragent directement ou indirectement les enfants à pratiquer des activités lucratives dans la carrière d'Andranomena bien que quelques-uns d'entre eux vivent assez loin du lieu de travail et s'y rendent souvent à pied. 27 enfants vivent à proximité de la carrière, et 5 habitent loin du lieu de travail dont 3 à Ambohimarina (à 5 km) et 2 à Ambodimita (à 3 km).

La domesticité et le travail de pierres dans les carrières ne constituent pas à eux seuls les pires formes de travail des enfants, la prostitution infantile l'est également.

### Les jeunes prostituées

Force est de reconnaître que le travail des enfants touche surtout les familles à faible revenu et monoparentales, voire sans parents, ce qui est le cas des jeunes prostituées étudiées. Pour l'une des mères enquêtées, la scolarité est reconnue comme un gaspillage de temps et surtout une forme d'aliénation à éviter :

Personnellement je n'adhère pas à l'idée de scolariser mes enfants puisqu'à l'école, ils subissent les mauvaises influences de leurs camarades. D'autant plus que nous sommes pauvres, il est nettement préférable, particulièrement pour les filles, de les faire travailler et de m'aider à ramener de l'argent dans le foyer (Mère de la jeune prostituée 1 – 16 ans – Isotry).

Le travail quel qu'il soit, bon ou mauvais, est alors préférable, pour certains parents d'une certaine couche sociale, plutôt que l'éducation des enfants.

D'ailleurs, la prostitution des jeunes filles est souvent bien acceptée par les parents dans cette catégorie de population. En effet, étant l'un des emplois les plus dangereux, la prostitution est ce qu'il y a de plus dégradant pour un enfant puisque ce travail porte atteinte non seulement à ses droits, à son corps mais surtout à son évolution psychologique. Plusieurs jeunes filles exercent aujourd'hui ce métier mais souvent certaines refusent de reconnaître que les échanges de biens et services entre elles et leurs « amis » soient considérés comme de la prostitution. C'est le cas de l'une de nos enquêtées :

Pour moi, les prostituées ce sont ces femmes qui sortent tous les soirs dans les rues de Tsaralàlana alors que moi je ne le fais pas... J'ai seulement de nombreux petits amis, qui, à chaque fois que nous nous retrouvons, me donnent de l'argent variant de 500 à 2 000 Ariary. Parfois ils m'offrent juste un repas et ne me donnent plus d'argent (Prostituée 1 – 16 ans – Isotry).

Il faut noter que les gains de cette jeune fille lui servent en partie à se procurer des habits et des accessoires de mode afin de se sentir égale à ses pairs, mais elle en verse toujours une partie, si ce n'est parfois la totalité, à sa mère, qui l'élève seule avec une fratrie importante, afin d'entretenir la famille. Certes, la mère connaît les activités de sa fille mais refuse d'en parler, sachant les traits illégaux de ce travail.

La deuxième fille, quant à elle, reconnaît la prostitution comme étant son véritable métier. Orpheline de mère et dépourvue de père, celle-ci vit avec sa vieille grand-mère et ses deux petits frères qu'elle prend en charge grâce à sa « profession ». N'ayant aucune qualification et ne disposant que du diplôme de CEPE (Certificat d'Etude Primaire Elémentaire), elle ne peut, selon elle, accéder à aucune autre forme de travail qui puisse être mieux payé puisque chaque client lui donne en moyenne 5 000 Ariary. Soulignons que ses principaux clients sont des chauffeurs de « taxi-be » ou de bus et qu'elle les retrouve sur rendez-vous mais, comme le cas de la première enquêtée, « elle ne sillonne pas les rues ».

Pour la dernière jeune prostituée, actuellement logée et soignée à l'Akany AVOKO Faravohitra, elle a exercé ce métier à l'âge de 15 ans à la suite du décès de la mère et du remariage du père. Issue d'une famille nombreuse déchirée, à revenu moyen, elle a été rejetée par la famille à la suite de la mort de sa mère. Pour une question de survie, la jeune fille a alors exercé cet emploi pendant 3 ans avec l'une de ses amies, qui est également sa proxénète, dans le quartier de Behoririka. En moyenne elle gagne 35 000 Ariary net par nuit de travail et verse journalièrement 5 000 Ariary à son employeur. Pour sa part, cette dernière utilise son argent pour l'achat de vêtements, de chaussures et de goûter.

Il faut remarquer que toutes ces jeunes filles ont connu un décrochage scolaire assez tôt et ne possèdent quasiment aucun diplôme. Elles ont toutes été recueillies au sein de centres d'accueil, les deux premières sont placées dans le Centre Aïna Enfance et Avenir depuis leur grossesse, et la dernière dans un centre de détention de jeune fille mineure. Notons également que les jeunes filles sont actuellement réinsérées socialement et suivent une formation professionnelle.

Dans la société malgache, les enfants ont toujours aidé les parents dans les tâches ménagères. Cependant, il est rare que ces derniers exploitent leurs enfants en les envoyant travailler à leur place en dehors de la famille en tant que domestique, travailleur de pierre dans les carrières ou encore comme prostituée. Apporter de l'argent dans le foyer a toujours été le devoir des parents alors que les enfants ont occupé le statut d'entretenus jusqu'à ce que tout bascule pour inverser les rôles et placer les jeunes en position de pourvoyeurs de richesse, un phénomène qui est accentué par la crise que le pays traverse depuis 4 ans. C'est de cette manière donc que l'on considère l'enfant comme une richesse qui permet aux parents de disposer d'une main d'œuvre supplémentaire dans l'accomplissement des tâches quotidiennes « *ny zanaka no harena* »<sup>14</sup>.

Nous sommes ainsi confrontés à la dégradation de la culture familiale au profit d'une nouvelle culture dite capitaliste moderne.

Actuellement, le caractère transcendant du modernisme agit sur la culture traditionnelle qui a régi la famille, et la filiation se résout désormais à servir les intérêts économiques des parents. Plus il y a de naissances dans une famille, plus il y a de main-d'œuvre à mettre sur le marché du travail dans le secteur informel. Aussi, paradoxalement, sommes-nous confrontés à un fort accroissement de la descendance dans les familles à faible revenu.

## CONCLUSION

Pour conclure, force est de préciser que tout le monde doit participer à rapporter un revenu pour la survie des membres de la famille. Et face à l'emprise exercée par la société de consommation, véhiculée par la mondialisation, l'absence de travail stable, et le manque de formation ou de diplômes adéquats, rendent les familles désespérées. Une grande partie d'entre elles ne parvient pas à assouvir ne serait-ce qu'à moitié leurs besoins. Incapables de remplir correctement leur rôle, les parents mobilisent alors toute la main-d'œuvre disponible dans le foyer, impliquant les jeunes enfants.

Introduits malgré eux sur le marché du travail, les enfants doivent se rendre productifs même s'il faut faire des activités qui les privent de leur droit à

---

<sup>14</sup> *Ny zanaka no harena* : lit. L'enfant constitue une richesse.

l'éducation et qui les confrontent, physiquement, intellectuellement et psychologiquement au danger, réduisant ainsi toute chance d'améliorer leur avenir.

Trois types de travail, toujours dans le secteur informel, constituent le domaine de prédilection des jeunes enfants : le travail domestique, le travail dans les carrières de pierre et la prostitution.

Pour le travail domestique, l'enfant est généralement « confié » à une autre famille, où il va effectuer plus de travail que la loi ne l'autorise. La domesticité est d'une part un emploi où les filles sont davantage sollicitées puisque celle-ci est considérée comme le prolongement de l'activité ménagère. D'autre part, les enfants issus de milieux défavorisés de la zone rurale sont également plus demandés par les employeurs qui, eux, sont plus aisés et vivent en ville. Un facteur qui favorise l'isolement absolu de l'enfant, l'empêchant de se plaindre des mauvais traitements des employeurs. Outre la domesticité, le travail des enfants dans les carrières de pierre comme celle d'Andranomena, n'est pas en reste. Préalablement mentionné, les enfants s'y mettent aussi en danger, pourtant c'est le milieu où les salaires sont les plus dérisoires par rapport à l'effort fourni et où les très jeunes enfants sont les plus nombreux.

Enfin, la troisième sorte de travail est l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, souvent rencontrée dans les zones urbaines comme Tananarive. Elle se manifeste par la prostitution des enfants souvent âgés entre 15 et 17 ans. Cette dernière sorte de travail expose les enfants aux différentes maladies sexuellement transmissibles, c'est-à-dire aux risques susceptibles d'affecter leur état de santé et auxquels viennent se rajouter la violence physique, la grossesse non-désirée et les troubles psychologiques.

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

### Ouvrages généraux

- ATTIAS-DONFUT C., LAPIERRE N., SEGALEN M., *Le nouvel esprit de famille*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- BURGUIERE A., KLAPISCH-ZUBER C., SEGALEN M., ZONABEND F. (dirs), *Histoire de la famille*, Paris, Le Livre de Poche, 1994.
- COMMAILLE J., MARTINC., « Les enjeux politiques de la famille », Paris, Bayard, 1998.
- DURKHEIM E., 1888, « Introduction à la sociologie de la famille », annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux, reproduit in E. DURKHEIM, *Textes III*, Paris, Minuit, 1975.
- , 1892, « La famille conjugale », *Revue philosophique*, 90, 1921, reproduit in E. DURKHEIM, *Textes III*, Paris, Minuit, 1975.
- ELDER G., 1978, « The family history and the life course », in T. K Haven (ed.), *Transition : The family and the Life Course in Historical Perspective*, New York Academy Press.
- GOODY E., 1982, « Parenthood and Social Reproduction : Foreing and Occupational Roles in West Africa », Cambridge, Cambridge University Press.
- GUTH S., 2007, *Histoire de Molly, fille de joie. San Francisco 1912-1915*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques Sociales ».

- HERPIN N., DECHAUX J.H., 2004, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Economie et statistique*, p. 273.
- KAUFMANN J.-C. (dir), 1996, *Faire ou faire-faire ? Familles et services*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- LENOIR R., 2003, *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Le Seuil.
- MARTIN C., 2002, « Les solidarités familiales : bon ou mauvais objet sociologique ? » in D. Debordeaux, P. Strobel (dirs), *Les solidarités familiales en questions. Entraïdes et transmissions*, Paris, L.G.D.J.
- POLANY K., 1983, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- RICALDI-COQUELIN A.M., 2010, *Visages d'exclusion dans la société malgache contemporaine*, Paris, L'Harmattan.
- THOMPSON E., 1958, *The making of the English Working Class*, New York, Pantheon books.
- LINTON R., 1942, « Age and sex categories », *American Sociological review*, 7-6.
- VERRET M., juillet-août 1983, « La famille ouvrière », *Projet*, 177.

## Ouvrages spécifiques

- « Bulletin d'information sur la population de Madagascar », janvier 2010, n°53.
- Bureau International du Travail, 1999, « Le travail des enfants, les droits et l'éducation », livre 1.
- INSTAT, 2010, Etude Périodique auprès des Ménages.
- INSTAT, 2007, Enquête Nationale sur le travail des enfants (ENTE).
- IPEC, 2008, « Enquête nationale sur le travail des enfants à Madagascar 2007/Organisation Internationale du Travail », Genève, OIT.
- Les cahiers de SOS Village d'Enfants, mai 2009, Vontovorona, « Un Village d'enfants SOS au cœur de la société malgache 20 ans au service de la protection de l'enfance », n°4.
- Organisation Internationale du Travail (OIT), 2011, « Programme international pour l'évolution du travail des enfants ».
- RAMILISON (E. N), juin 1996, « Le travail des enfants dans l'agglomération d'Antananarivo, Analyse à partir des enquêtes emploi 1995 et 1996 ».
- Un avenir sans travail des enfants. Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, 2002.
- UNICEF et UNFPA, août 2011, « Les jeunes malgaches – faits et chiffres, rapport synthétique ».
- UNICEF, 1997, « La situation des enfants dans le monde 1997 », Les enfants au travail.
- « Le travail des enfants en Afrique : problématique et défis », novembre 2001.

## Webographie

- [www.ipsnouvelles.be/news.hph?idnews=10462](http://www.ipsnouvelles.be/news.hph?idnews=10462)
- [coeurdumonde.pagesperso-orange.fr/.../html/actionmadagascar.html](http://coeurdumonde.pagesperso-orange.fr/.../html/actionmadagascar.html)
- <http://ilerouge.centerblog.net/549386-Visite-d-une-carrier-d-AKAMASOA>
- [lexpressmada.com/.../madagascar/24287-le-dur-quotidien-de-ces-enfant...](http://lexpressmada.com/.../madagascar/24287-le-dur-quotidien-de-ces-enfant...)
- [www.pactworld.org/.../Jounree%20des%20ecoles%20Kilonga.pdf](http://www.pactworld.org/.../Jounree%20des%20ecoles%20Kilonga.pdf)
- [http://www.sosve.org/40-Connaitre/PDF/ill\\_cahiers4.pdf](http://www.sosve.org/40-Connaitre/PDF/ill_cahiers4.pdf)
- <http://mada.forumactif.com/t1833p1-lutte-contre-le-travail-des-enfants>